

Projet
d'établissement

**La communication orale et écrite
au travers
de toutes
les disciplines**

Actions concrètes à mener de la 1^{ère} accueil à la 6^{ème} primaire :

- en classe, avec les enseignants,
- en classe avec des intervenants extérieurs,
- en collaboration avec le Centre culturel de Gembloux,
- en fonction des propositions extérieures : visite de musées, animations subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ...

Objectifs :

- + Favoriser l'expression spontanée
- + Prendre conscience de l'importance du geste et du schéma corporel pour toute forme de communication
- + Eveiller l'imaginaire au travers de la littérature jeunesse
- + Analyser, comprendre et favoriser la réflexion en jouant avec les différents types de communications;
- + Développer des habitudes comportementales d'écoute, d'attention de concentration, de plaisir à communiquer par différents moyens
- + Réintégrer l'éveil dans des moments au service du quotidien (épisodes de disputes, retour au calme, moments de partage...) et au service de la socialisation de l'enfant.
- + Utiliser la rédaction d'un journal pour mettre en valeur la vie quotidienne au sein de l'école, du village, de notre environnement proche (événements, projets, réalisations, recherches,...

Communication orale (écouter/dire)

Communication écrite (lire/écrire)

Qu'est-ce que la communication ?

- Entrer en relation avec un interlocuteur 'émetteur-message-récepteur).
- Echanger en aillant le souci de se faire comprendre, accepter de l'autre.
- Apprendre à mieux comprendre l'autre, à se faire comprendre dans un sens affectif et intellectuel profitable aux deux protagonistes.

Qu'est-ce que communiquer ?

- C'est transmettre un message à un interlocuteur, soit oralement, soit par l'écrit ou toutes formes graphiques et corporelles.
- C'est proposer sa pensée à une autre intelligence au plus juste de ses intentions.

En quoi « communiquer présente une complexité » ?

- Communiquer c'est être en interaction avec l'autre, cela nécessite une compréhension du message qui vise une intention précise et met en jeu les valeurs avec une intention d'écoute

Ecole communale de Gembloux 3 Implantation de Sauvenière

☎ 081/640145
directiongemblox3@gmail.com

Objectifs de l'école maternelle et primaire

- Faire évoluer le langage de l'enfant afin qu'il puisse se faire comprendre et vivre avec les autres qui sont différents de lui.
- Lui procurer un cadre affectif qui lui donne envie de partager son vécu, structurer ses pensées, ses émotions, ses expériences, ses avis, ses résultats des recherches. Donc veiller à ce que le climat de la classe favorise toutes les formes d'expression et de communication.
- L'aider à préciser son intention de communiquer.
- Enrichir son vocabulaire afin de lui donner accès à la communication, qui lui permet de se développer intellectuellement.



Points abordés en conformité avec les attentes ministérielles

❖ La continuité des apprentissages :

- Dès la maternelle, harmonisation des démarches et construction d'outils pouvant être utilisés, affinés, adaptés à l'école primaire (calendrier, boîtes à nombres, boîtes à mots, droite numérique ...)
- Construction de référentiels « outils » de la 2^{ème} primaire à la 6^{ème} primaire.

❖ La construction des savoirs :

- Afin de donner du sens aux apprentissages, priorité est donnée :
 - aux représentations mentales des enfants,
 - **aux démarches,**
 - **à la verbalisation des démarches,**
 - à la structuration des apprentissages,
 - à la mémorisation,
 - au transfert.

❖ L'évaluation :

- L'intégration de l'évaluation formative dans le processus d'apprentissage permet à l'enseignant, sur base de l'observation des élèves, de diriger (ou de rediriger) le travail de l'enfant en lui proposant d'autres approches, d'autres conditions matérielles, en l'aidant à prendre conscience de son cheminement intellectuel.

Ecole communale de Gembloux 3 Implantation de Sauvenière

☎ 081/640145

directiongemblox3@gmail.com

❖ Les démarches mises en œuvre pour assurer la réussite des élèves en difficulté et le soutien qui leur est accordé :

- Pratique de l'évaluation continue qui permet de réguler l'apprentissage ;
- Valorisation des réussites des élèves, encouragements ;
- Erreur acceptée comme composante positive de l'apprentissage ;
- Développement d'outils pédagogiques pour résoudre les difficultés d'apprentissage dès qu'elles se présentent et de garantir des résultats tout en s'adaptant aux rythmes d'apprentissage.
- Collaboration avec le PMS et ses partenaires ;
- Collaboration avec les parents.

❖ Les initiatives en matière de rythmes scolaires, animation culturelle, éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé, à l'environnement, à la promotion des activités sportives :

➤ Rythmes scolaires:

A l'école maternelle :

- Organisation d'activités (psychomotricité, mouvements, arts) et de démarches (réflexion, concentration) en réponse aux besoins **spécifiques** des enfants, notamment les besoins de jouer, d'apprendre, de se réaliser ;
- Ateliers verticaux où l'enfant peut évoluer à son rythme ;
- Espace de délasserment réservé aux petits qui en ont besoin ;
- Sieste pour les tout petits dans un local réservé.

A l'école primaire :

- Organisation de la journée en fonction du degré d'attention des élèves ;
- Possibilité donnée à chaque enfant de réaliser un objectif défini selon un rythme de travail respectueux de chacun ;
- Pratique d'une pédagogie différenciée respectant les rythmes d'apprentissage des élèves.

Ecole communale de Gembloux 3 Implantation de Sauvenière

☎ 081/640145

directiongemblox3@gmail.com

➤ Animation culturelle:

- Collaboration avec le centre culturel de Gembloux : animations en classe, théâtre, cinéma.
- Animations en école en fonction des propositions.
- Organisation d'un grand spectacle présenté par les enfants au foyer communal tous les deux ans, le mercredi soir qui précède les vacances d'automne

➤ Education à la citoyenneté :

- Exploitation de faits de l'actualité ;
- Participation aux activités aboutissant à l'obtention du « brevet du cycliste » (P5/P6) ;
- *Lutte contre la violence par le réaménagement des cours de récréation et des zones vertes en réservant à chaque type d'activité, un lieu à la fois spécifiquement aménagé et clairement circonscrit. Projet mené en collaboration avec l'Université de Mons*
- Respect de règles de vie propres à l'école ;
- Règlement de classe négocié avec les élèves ;

➤ Education aux médias :

- Photos prises à l'occasion des moments importants de la vie de l'école
- Exploitation en classe, travail d'analyse d'éléments auditifs et visuels
- Utilisation du local cyberclasse
- Création d'un journal de la vie de l'école sous forme électronique
- Utilisation d'internet comme outil de recherche de l'information
- Sensibilisation aux dangers de la dérive sur internet

Ecole communale de Gembloux 3 Implantation de Sauvenière

☎ 081/640145

directiongemblox3@gmail.com

➤ **Education à la santé :**

- En 1^{ère} et 2^{ème} maternelle : collations collectives équilibrées prises en charge par les institutrices (préférence accordée aux fruits et produits laitiers)
En 3^{ème} maternelle : collation « maison »
- Animations sur des thèmes divers en fonction des besoins en collaboration avec le PMS de Gembloux ou d'autres partenaires.
- Pas de collation l'après-midi

➤ **Education à l'environnement :**

- Organisation d'activités de sensibilisation à l'environnement en fonction des propositions extérieures (animation BEP, etc.)
- Le projet «Sentier.be» permet aux enfants de s'investir en faveur de la nature qui les entoure et de mieux comprendre le concept de la biodiversité. Ils sont invités à adopter un chemin et à y faire de multiples aménagements, des semis et des plantations qui participent au maintien et à la restauration de la biodiversité.
- Pratique du tri sélectif des déchets. Mise en place d'une organisation à propos du tri des déchets
- Mise en place de gestes qui permettent l'économie d'énergie : fermer les portes, réguler le chauffage, fermer les lumières ...
- Classes de dépaysement tous les 2 ans pour les classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires

➤ **Promotion des activités sportives :**

- Piscine tous les 15 jours pour les élèves de l'école primaire ;
- Journées sportives organisées, pour toutes les écoles communales, en fin d'année scolaire sur le site du Centre sportif de l'Orneau.

Ecole communale de Gembloux 3 Implantation de Sauvenière

☎ 081/640145

directiongemblox3@gmail.com

❖ Les mesures prises pour assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre :

➤ **Passage du maternel au primaire :**

- Concertations entre enseignants afin de favoriser la continuité des apprentissages ;
- dès l'école maternelle, construction de référentiels (capital mots, capital textes, boîtes à nombres) utilisés comme bases aux apprentissages à l'école primaire ;
- Dès la maternelle, mise en place de stratégies afin de limiter les erreurs rencontrées à l'école primaire.

➤ **Passage du primaire au secondaire :**

- Participation aux épreuves d'évaluation externe certificative (CEB) de la sixième primaire, depuis leur organisation. Le CEB permet d'avoir un regard extérieur sur l'évaluation des apprentissages, commun à l'ensemble des écoles gembloutoises, tous réseaux confondus ;
- Volonté d'une meilleure collaboration entre l'enseignement fondamental communal et les écoles secondaires gembloutoises ;
- Suivi des résultats des évaluations diagnostiques dans le secondaire : mise en place, si nécessaire, de stratégies d'apprentissage mieux adaptées ;
- Informations données par le PMS aux élèves de 6^{ème} primaire concernant le secondaire.

➤ La politique de formation continue du personnel :

- La formation continue est un outil indispensable qui doit soutenir les enseignants dans la complexité des situations éducatives qu'ils rencontrent.

Ecole communale de Gembloux 3 Implantation de Sauvenière

☎ 081/640145

directiongemblox3@gmail.com

❖ La communication avec les parents :

- Organisation de réunions d'information concernant :
L'organisation de l'année scolaire, programmes et méthodes **en maternel et primaire** (première quinzaine de septembre),
- Organisation de réunions individuelles **en primaire** lors de la distribution des deux premiers bulletins organisation d'entretiens personnalisés selon les besoins ;
- Petite pochette en plastique mise dans les cartables **en maternel** suivant les informations à communiquer et fardes de communication **en primaire** ;
- Blog ou site internet ;
- Conseil de participation réunissant les représentants des parents, des enseignants, la direction et le Pouvoir Organisateur des écoles de Gembloux III

❖ Pratiques en vigueur en matière de travaux à domicile :

- Les devoirs proposés peuvent toujours être effectués « sans l'aide d'un adulte permettra aux parents de ne plus faire l'école après l'école.
- Rédaction du journal de classe :
 - en 1^{ère} et 2^{ème} primaires : chaque jour
 - en 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires : pour la semaine avec possibilité d'ajouts.
- Contenu :
 - lecture chaque jour sauf le mercredi, en 1^{ère} et 2^{ème} primaires
 - alternance de devoirs en français et mathématiques le lundi, mardi, jeudi et vendredi dont la longueur est adaptée à l'âge des enfants
- Ecole des devoirs « Extraschool » chaque lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30.